

Association
SOUFFLEURS D'ECUME
ECOSCIENCE PROVENCE

Quartier Pré de Paques
724 Avenue des Berges
83170 BRIGNOLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Ce rapport contient 15 pages.

Association
SOUFFLEURS D'ECUME
ECOSCIENCE PROVENCE

Quartier Pré de Paques
724 Avenue des Berges
83170 BRIGNOLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le **31/12/2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **01/01/2020** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le(s) point(s) qui pourrait être décrit(s) dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Autres Créances : Nous avons à partir des notifications de subventions, vérifié la concordance des soldes de subventions à recevoir et contrôlé la reprise de provision pour dépréciation de ces actifs.
- Subventions d'investissements : Nous avons contrôlé les calculs de la quote-part de subvention virée au résultat avec le rythme des amortissements des biens financés.
- Fonds dédiés : Nous avons contrôlé la cohérence des fonds dédiés et des produits constatés d'avance.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le bureau de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider

l'association et de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son

exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Auriol, le 26 février 2021

Laurent SEYSSIECQ
Commissaire aux comptes



Laurent SEYSSIECQ
Commissaire aux comptes
1265 Chemin de la Source de Vincennes
13390 AURIOL
SIRET 539 002 246 00053

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	7 559	2 693	4 867	29 548	24 681-	83. 53-
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	52 520	16 426	36 094	9 659	26 435	273. 67	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	600		600	600			
Total I	60 680	19 119	41 561	39 807	1 754	4. 41	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	1 952		1 952	11 430	9 478-	
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	5 301		5 301	22 616	17 315-	76. 56-
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	61 156		61 156	189 365	128 209-	67. 70-
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
Disponibilités	287 023		287 023	180 642	106 381	58. 89	
Charges constatées d'avance (2)	10 721		10 721		10 721		
Total II	366 153		366 153	404 053	37 901-	9. 38-	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	426 832	19 119	407 714	443 860	36 147-	8. 14-	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

Laurent SEYSSIECQ

Commissaire aux comptes

1265 Chemin de la Source de Vincennes

13390 AURIOL

SIRET 539 002 246 00053

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau		195 156		162 872	32 284	19. 82	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		32 677		32 284	393	1. 22	
Situation nette (sous total)		227 833		195 156	32 677	16. 74	
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement		25 098		30 000	4 902-	16. 34-	
Provisions réglementées							
Total I		252 931		225 156	27 775	12. 34	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés		25 807		96 262	70 455-	73. 19-
Total II		25 807		96 262	70 455-	73. 19-	
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés						
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales		51 544		39 345	12 199	31. 00
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes		5 582		9 246	3 664-	39. 62-
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance		71 849		73 851	2 002-	2. 71-
Total IV		128 975		122 442	6 533	5. 34	
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		407 714		443 860	36 147-	8. 14-	

Laurent SEYSSIECO

Commissaire aux comptes

Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

57 126

48 591

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations		225		295	70-	23. 73-
Ventes de biens et services						
Ventes de biens		5 415		2 038	3 377	165. 70
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service		178 705		202 832	24 127-	11. 89-
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation		93 406		358 307	264 901-	73. 93-
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		164 909		7 594	157 315	NS
Utilisations des fonds dédiés		96 262		239 179	142 917-	59. 75-
Autres produits		766		673	93	13. 82
Total I		539 688		810 918	271 230-	33. 45-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises		260		12 798	12 538-	97. 97-
Variation de stock		9 478		2 566-	12 044	469. 39
Autres achats et charges externes		78 915		159 800	80 886-	50. 62-
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés		4 313		7 475	3 162-	42. 30-
Salaires et traitements		250 577		283 116	32 539-	11. 49-
Charges sociales		52 489		63 219	10 730-	16. 97-
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		6 583		3 634	2 948	81. 12
Dotations aux provisions				161 322	161 322-	100. 00-
Reports en fonds dédiés		25 807		96 262	70 455-	73. 19-
Autres charges		56 054		1 872	54 182	NS
Total II		484 477		786 934	302 457-	38. 43-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)		55 211		23 984	31 227	130. 20

Laurent SEYSSIECQ

Commissaire aux comptes

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés		446		443	3	0.72
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III		446		443	3	0.72
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV						
2. Résultat financier (III-IV)		446		443	3	0.72
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		55 658		24 427	31 230	127.85
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion		44 308		8 112	36 197	446.23
Sur opérations en capital		30 693			30 693	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		2 090			2 090	
Total V		77 091		8 112	68 979	850.37
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion		70 908		255	70 653	NS
Sur opérations en capital		29 163			29 163	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI		100 071		255	99 816	NS
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		22 981-		7 857	30 837-	392.50-
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)		617 225		819 473	202 248-	24.68-
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		584 548		787 189	202 641-	25.74-
5. EXCEDENT OU DEFICIT		32 677		32 284	393	1.22

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Le 1er juin 2020, l'association a apporté sa branche d'activité liée aux cétacés dites "souffleurs d'écume".

La valeur nette de l'apport s'élève à 67 626,88 euros.

*Actif apporté :

Immobilisations incorporelles : 28000

Immobilisations corporelles : 29605,86

Actif corporels non passé en amortissement : 4040

Stocks : 9262,54

* Passif apporté :

Provision congès payés+charges Ratel : 3281,52

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Laurent SEYSSIECQ

Commissaire aux comptes

1265 Chemin de la Source de Vincennes

13390 AURIOL

SIRET 539 002 246 00053

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	31 669		5 650
Installations générales agencements aménagements divers	5 530		
Matériel de transport	269		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	26 714		31 850
TOTAL	32 513		31 850
Prêts, autres immobilisations financières	600		
TOTAL	600		
TOTAL GENERAL	64 782		37 500

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		29 760	7 559	7 559
Installations générales agencements aménagements divers			5 530	5 530
Matériel de transport			269	269
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		11 842	46 721	46 721
TOTAL		11 842	52 520	52 520
Prêts, autres immobilisations financières			600	600
TOTAL			600	600
TOTAL GENERAL		41 602	60 680	60 680

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	2 122	3 475	2 904	2 693
Installations générales agencements aménagements divers	657	553		1 210
Matériel de transport	269			269
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	21 928	2 555	9 535	14 947
TOTAL	22 853	3 108	9 535	16 426
TOTAL GENERAL	24 975	6 583	12 439	19 119

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	3 475				
Instal.générales agenc.aménag.divers	553				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 555				
TOTAL	3 108				
TOTAL GENERAL	6 583				

Laurent SEYSSIECQ

Commissaire aux comptes

1265 Chemin de la Source de Vincennes

13390 AURIOL

SIRET 539 002 246 00053

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	161 322		161 322		
TOTAL	161 322		161 322		
TOTAL GENERAL	161 322		161 322		
Dont dotations et reprises d'exploitation			161 322		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	600	600	
Autres créances clients	5 301	5 301	
Personnel et comptes rattachés	155	155	
Divers état et autres collectivités publiques	60 352	60 352	
Débiteurs divers	649	649	
Charges constatées d'avance	10 721	10 721	
TOTAL	77 777	77 777	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Personnel et comptes rattachés	29 200	29 200		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 242	22 242		
Autres impôts taxes et assimilés	103	103		
Autres dettes	5 582	5 582		
Produits constatés d'avance	71 849	71 849		
TOTAL	128 975	128 975		

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A - B + C
Subv ADEME marché	23 159	1 654	1 654		
Subv ADEME bâches	17 994	5 998	5 998		
Subv ADEME réparons	19 241	6 524	6 524		
Subv ADEME restaurant	16 417	597	597		
Subv ADEME consigne	50 207	50 207	50 207		
Subv CR préc action	2 610	2 610	2 610		
Sub ministère écologie	22 225	22 225	22 225		
Subv GIS3M WW pelagos	6 447	6 447	6 447		
Sub ADEMA filidéchets				4 203	4 203
Subv CR demain CE				11 250	11 250
Subv CR PACA filidéchets				2 500	2 500
Subv garéoult				709	709
Subv CC coeur du var				5 945	5 945
Subv coeur var 2				1 200	1 200
TOTAL	158 300	96 262	96 262	25 807	25 807

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés:

Laurent SEYSSIECQ

Commissaire aux comptes

1265 Chemin de la Source de Vincennes

ADLINK

13390 AURIOL

SIRET 539 002 246 00053

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	60 507
Total	60 507

60,5 K€ de subventions à recevoir dont :

- 22,5 K€ de solde de subvention 2020 CR PACA Demain CE
- 10 K€ de solde de subvention 2020 CR PACA filidéchets pizza
- 9,5 K€ de solde subvention CR PACA AAP zéro plastique 2019
- 8,5 K€ de solde subvention ADEME 2020 filidéchet pizza
- 7 K€ de solde subvention CC coeur du var 2020
- 2 K€ de subvention gareoult 2020 coeur du var 2
- 1 K€ de solde subvention Thetys collision 2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	42 788
Autres dettes	5 582
Total	48 371

43 K€ de dettes sociales dont :

- 14,5 K€ de provision congès payés au 31-12-2020
- 18 K€ de provision pour primes 2020 au salariés
- 6 K€ de provision de cotisations sociales sur primes 2020 des salariés
- 4,5 K€ de provision de taxe formation continue 2020

5,5 K€ d'autres dettes dont :

- 3 K€ d'honoraires commissaires aux comptes-
- 1 K€ de maintenance photocopieur-
- 1 K€ d'honoraires expert-comptable-
- 0,5 K€ d'autres frais généraux

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		10 721
Total		10 721
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		71 849
Total		71 849

11 K€ de charges constatées d'avance dont :

- 8,5 K€ de prestation de services facturée en 2020 mais réalisée en 2021
- 2,5 K€ d'assurances 2021 réglées en 2020

72 K€ de subventions 2020 en produits constatés d'avance dont :

- 34 K€ de part de subvention CR PACA Demain CE 2021 et 2022
- 17,5 K€ de part de subvention CR PACA filidéchets pizza 2021 et 2022
- 8 K€ de part de subvention CR PACA AAP zéro plastique 2021
- 6,5 K€ de part de subvention ADEME filidéchets pizza 2021
- 4 K€ de part de subvention coeur du var 2021
- 2 K€ de part de subvention Gareoult 2021

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Dons	705	7713
- Produits apport branche cession immob	28 000	776
- Produits apport branche stock	9 263	776
- Produits apport branche actifs corporels	4 040	776
- Quote part subvention équipemt ademe	1 087	777
Total	43 095	
Charges exceptionnelles		
- Valeur nette cpta immob branche apportée	29 163	67501
- Charge congés payés apport branche	3 282	676
- Valeur nette apport de branche	67 627	6718
Total	100 072	

Transferts de charges

Nature	Montant
Remboursement d'assurance inondations	2 090
Avantage en nature	168
Remboursements formations salariés	3 418
Total	5 676

Laurent SEYSSIECQ

Commissaire aux comptes

1265 Chemin de la Source de Vincennes

13390 AURIOL

SIRET 539 002 246 00053

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges et produits sur exercices antérieurs

Nature	Montant	imputé au compte
Produits		
- Annulation charges à payer 2019 doublon	2 301	772
Total	2 301	